



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 107069

Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la vaccination contre l'hépatite B. L'administration sanitaire recommande l'application de ce vaccin aux nourrissons alors même que les avis scientifiques divergent sur le risque de développer des maladies telle que la sclérose en plaques. Ce vaccin est aussi toujours imposé par la loi aux professions à risques tels que les sapeurs-pompiers. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'il entend prendre, notamment un éventuel abandon de la recommandation générale visant les nourrissons et l'adoption d'une clause de conscience qui permettrait aux professionnels concernés de déroger à l'obligation vaccinale.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107069

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10777